

## SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Lundi, le 4 décembre 2017, se tient au lieu et à l'heure habituels, la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme le maire Catherine Morissette.

Sont présents:	M. le conseiller Paul Pineault
	Mme la conseillère Sylvie Larouche
	M. le conseiller Germain Grenon
	M. le conseiller André Dufour
	M. le conseiller Philippe Dufour
	M. le conseiller Richard Sirois

M. Daniel Hudon, secrétaire trésorier et directeur général, assiste également à la séance.

293-2017

### **Acceptation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 décembre 2017.**

#### **1.0 PENSÉE.**

#### **2.0 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI, 4 DÉCEMBRE 2017.**

#### **3.0 ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX :**

- 3.1** Séance ordinaire du 13 novembre 2017.
- 3.2** Séance spéciale du 27 novembre 2017.

#### **4.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**

- 4.1** Calendrier des séances ordinaires 2018.
- 4.2** Règlement #472 – Place des Fondateurs - Financement.
- 4.2.1** Résolution de concordance et de courte échéance.
- 4.2.2** Résolution d'adjudication.
- 4.3** Services professionnels – Avocats – Mensualités 2018.
- 4.4** Destruction de documents – Calendrier de conservation.
- 4.5** Déclaration de l'élu pour dons, marques d'hospitalité ou avantages reçus.
- 4.6** Achat de terrain – Option.

#### **5.0 HYGIÈNE DU MILIEU :**

- 5.1** Camion à déchets – Rachat du solde à payer.
- 5.2** Camion à déchets – Vente – Autorisation de signatures.
- 5.3** Compagnonnage et Coaching – Eau potable – Mandat.

#### **6.0 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE:**

- 6.1** M. Martin Brassard – 3, lac Marc – Demande à la CPTAQ – Résolution d'appui.
- 6.2** Office municipal d'habitation - Saguenay-Le Fjord – Recommandations.
- 6.3** Traitement contre les insectes piqueurs – Renouvellement.

#### **7.0 CORRESPONDANCE.**

#### **8.0 AFFAIRES NOUVELLES :**

- 8.1** Noms de rues.
- 8.2**

**8.3** \_\_\_\_\_  
**8.4** \_\_\_\_\_  
**8.5** \_\_\_\_\_

**9.0 COMITÉS :**

- 9.1** Marché de Noël.  
**9.2** Comptoir multiservice – Parade de mode.  
**9.3** St-Vincent-de-Paul.  
**9.4** Ville de Saint-Honoré – Pompiers.

**10.0 ACCEPTATION DES COMPTES.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 décembre 2017, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**294-2017**

**Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017.**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**295-2017**

**Acceptation du procès-verbal de la séance spéciale du 27 novembre 2017.**

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 27 novembre 2017, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**296-2017**

**Calendrier des séances ordinaires 2018.**

Il est proposé par Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau fixe les dates des séances ordinaires du conseil telles que ci-bas :

- |   |       |
|---|-------|
| ➤ Lundi, le 15 janvier 2018                                       | 20h00 |
| ➤ Lundi, le 5 février 2018  | 20h00 |
| ➤ Lundi, le 5 mars 2018   | 20h00 |
| ➤ Mardi, le 3 avril 2018 (2 avril : Pâques)                       | 20h00 |
| ➤ Lundi, le 7 mai 2018  | 20h00 |
| ➤ Lundi, le 4 juin 2018   | 20h00 |
| ➤ Mardi, le 3 juillet 2018 (2 juillet : Confédération – Reportée) | 20h00 |
| ➤ Lundi, le 6 août 2018   | 20h00 |
| ➤ Mardi, le 4 septembre 2018 (3 septembre : Fête du Travail)      | 20h00 |

- |  |       |
|--|-------|
| ➤ Lundi, le 1 <sup>er</sup> octobre 2018 | 20h00 |
| ➤ Lundi, le 5 novembre 2018              | 20h00 |
| ➤ Lundi, le 3 décembre 2018              | 20h00 |

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**297-2017**

**Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 416 000 \$ qui sera réalisé le 12 décembre 2017.**

---

**CONSIDÉRANT** que conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 416 000 \$ qui sera réalisé le 12 décembre 2017, réparti comme suit :

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
472	1 416 000 \$

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

**CONSIDÉRANT** que, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 472, la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu :

- que le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :
  1. les billets seront datés du 12 décembre 2017;
  2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 12 juin et le 12 décembre de chaque année;
  3. les billets seront signés par le maire et le secrétaire trésorier et directeur général;
  4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2018	53 000 \$	
2019	54 500 \$	
2020	56 100 \$	
2021	57 800 \$	
2022	59 500 \$	(à payer en 2022)
2022	1 135 100 \$	(à renouveler)

- que, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 472 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 12 décembre 2017), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**298-2017**

**Financement – Règlement #472 – Adjudication.**

**CONSIDÉRANT** que conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 416 000 \$ qui sera réalisé le 12 décembre 2017, réparti comme suit :

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
472	1 416 000 \$

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau a demandé, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 12 décembre 2017, au montant de 1 416 000 \$ ;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

**1- CAISSE DESJARDINS DE LA RIVE-NORS DE SAGUENAY**

53 000 \$	2,77000 %	2018
54 500 \$	2,77000 %	2019
56 100 \$	2,77000 %	2020
57 800 \$	2,77000 %	2021
1 194 600 \$	2,77000 %	2022

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,77000 %

**2- BANQUE ROYALE DU CANADA**

53 000 \$	2,79000 %	2018
54 500 \$	2,79000 %	2019

56 100 \$	2,79000 %	2020
57 800 \$	2,79000 %	2021
1 194 600 \$	2,79000 %	2022

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,79000 %

### 3- FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

53 000 \$	2,00000 %	2018
54 500 \$	2,05000 %	2019
56 100 \$	2,25000 %	2020
57 800 \$	2,40000 %	2021
1 194 600 \$	2,60000 %	2022

Prix : 98,77100 Coût réel : 2,85591 %

**CONSIDÉRANT** que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE POPULAIRE DE LA RIVE-NORD DE SAGUENAY est la plus avantageuse.

### **POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu :

- que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DE LA RIVE-NORD DE SAGUENAY pour son emprunt par billets en date du 12 décembre 2017 au montant de 1 416 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 472. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;
- que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

299-2017

### **Services professionnels – Avocats – Renouvellement.**

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau renouvelle pour l'année 2018 l'offre de services professionnels reçue le 24 novembre 2017 de *Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, s.e.n.c.* relativement aux services suivants :

- Tout avis juridique oral ou écrit, à la demande du maire, du directeur général et secrétaire-trésorier ou du responsable de l'émission des permis et certificats;

- Rencontre, à demande, avec le conseil à la Municipalité ou à nos bureaux avec le maire, le directeur général et secrétaire-trésorier et le responsable de l'émission des permis et certificats. (Maximum deux rencontres par année incluses);
- Préparation de tout projet de règlement, résolution ou avis de motion jugé nécessaire par le conseil, le maire, le directeur général et secrétaire-trésorier;

\* Certaines exclusions mentionnées à l'offre s'appliquent.

Les services ci-haut mentionnés seront offerts suivant une mensualité de 429 \$, T.P.S. et T.V.Q. en sus, et ce, peu importe le nombre d'interventions hebdomadaires, mensuelles ou annuelles.

Tout autre service requis se réalisant pour l'année 2018 aux taux horaires ci-bas :

• Claude Gaudreault	225 \$
• Serge R. Simard	200 \$
• Gaston Saucier	210 \$
• Caroline Hamel	175 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**300-2017**

**Calendrier de conservation – Destruction des archives.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la liste des documents à détruire (décembre 2017), en conformité du Calendrier de conservation des archives, soit et est approuvée. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**301-2017**

**Déclaration de l'élu pour dons, marques d'hospitalité ou avantages reçus – Dépôt du registre public.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon dépose conformément à l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le registre public des déclarations de l'élu pour dons, marques d'hospitalité ou avantages reçus en 2017. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**302-2017**

**Achat de terrain – Options.**

**CONSIDÉRANT** les options d'achats incluses à l'entente signée entre 9230-6802 Québec inc. et la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau en octobre 2015 relatives à l'achat différé de terrains ;

**CONSIDÉRANT** l'option proposée à être exercée avant le 15 décembre 2017.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau exerce son option d'achat pour procéder à l'achat des terrains G et I montrés au plan joint à cet acte au coût de 170 307,64 \$ ; à être financé par le Fonds de roulement et remboursable en 5 versements annuels sensiblement égaux à partir de 2019 ; et que le maire et le secrétaire-trésorier et directeur général soient et sont autorisés à signer tout document nécessaire à donner plein effet à la présente. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**303-2017**

**Camion à déchets – Rachat du solde à payer.**

**CONSIDÉRANT** que suite à la déclaration de compétence en matière de gestion des matières résiduelles faite par la MRC du Fjord-du-Saguenay qui prend effet au début décembre 2017, la Municipalité doit se départir de son camion à déchets, lequel était sous crédit-bail;

**CONSIDÉRANT** le solde à payer de 117 422,18 \$ pour le rachat prématûr de cet équipement.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau procède au rachat du camion à déchets au coût de 117 422,18 \$ (incluant les taxes). Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**304-2017**

**Camion à déchets – Vente – Autorisation de signatures.**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau a procédé à la mise en vente, via le Centre de services partagés du gouvernement du Québec, de son camion à déchets (Freightliner 2015);

**CONSIDÉRANT** les offres reçues :

- Environnement Routier NRJ 151 280,00 \$
- Services sanitaires A. Deschênes inc. 100 000,00 \$
- Services sanitaires Rodrigue Bonneau inc. 90 800,00 \$

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau vende à Environnement Routier NRJ, son camion à déchets (Freightliner 2015) au prix de 151 280,00 \$ (taxes

non incluses) ; avant déduction des frais applicables du Centre de service partagé; et que M. Marc Lavoie, directeur des finances, soit et est autorisé à signer tout document visant à donner plein effet à la présente. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**305-2017**

**Compagnonnage et Coaching – Eau potable – Mandat.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accepte l'offre de services de *Gestion des eaux PA Gaudreault* au montant de 5 130 \$ pour le compagnonnage de quatre employés œuvrant en traitement de l'eau potable. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**306-2017**

**M. Martin Brassard – 3, lac Marc – Demande à la CPTAQ – Résolution d'appui.**

**CONSIDÉRANT** la demande présentée à la CPTAQ par M. Martin Brassard du 3, lac Marc, visant à lui permettre d'acquérir de la MRC du Fjord-du-Saguenay le terrain sous bail qu'il occupe déjà (lot 2, Rang C, Canton Falardeau) et qui est situé en zone agricole permanente.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau appuie la demande présentée par M. Martin Brassard du 3, lac Marc, visant à lui permettre d'acquérir de la MRC du Fjord-du-Saguenay le terrain sous bail qu'il occupe déjà (lot 2, Rang C, Canton Falardeau). Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**307-2017**

**Office municipal d'habitation – Saguenay-Le Fjord – Recommandation.**

**CONSIDÉRANT** que Mme Sylvie Grenon a été directrice générale de l'Office municipal d'habitation de Falardeau ;

**CONSIDÉRANT** le travail exceptionnel de contrôle et de redressement effectué par Mme Grenon lors de son passage à cet organisme ;

**CONSIDÉRANT** les connaissances de Mme Grenon, tant des structures et réalités des Offices municipaux d'habitation, que des particularités des milieux ruraux.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau soumette à l'Office municipal d'habitation Saguenay-Le Fjord, le nom de Mme Sylvie Grenon pour occuper l'un des sièges de représentants sur le conseil de l'Office municipal d'habitation de Saguenay-Le Fjord. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**308-2017**

**Traitements contre les insectes piqueurs – Renouvellement.**

**CONSIDÉRANT** la résolution 041-2017 par laquelle la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau retient les services de GDG Environnement pour le traitement des insectes piqueurs ;

**CONSIDÉRANT** l'option de renouvellement pour l'année 2018 au coût de 113 250,38 \$.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par Mme la conseillère Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau renouvelle pour l'année 2018, l'entente relative au traitement des insectes piqueurs avec GDG Environnement Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**Correspondance.**

- 1)** Le 5 octobre 2017, M. Richard Gravel, propriétaire dans le secteur de la Zec Onatchiway, suggérant à la Municipalité d'aménager un espace pour permettre aux visiteurs voulant se rendre dans ce secteur et n'ayant pas de véhicules adéquats, de se stationner pendant quelques jours.
- 2)** Le 8 novembre 2017, Mmes Andrée Desbiens et Lorraine Tremblay, de la Fabrique Saint-David, remerciant la Municipalité, pour sa contribution à leur campagne de financement ayant pour but d'acquérir du mobilier liturgique pour le nouveau lieu de culte.
- 3)** Le 8 novembre 2017, Mme Monique Marier, de la MRC du Fjord-du-Saguenay, transmettant à la Municipalité, copie d'un courriel reçu de M. Dominique Dufour du ministère des Affaires municipales, relatif à une aide financière disponible aux organismes municipaux pour soutenir la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal.
- 4)** Le 9 novembre 2017, Mme Sylvie Mercier, maître de poste Falardeau, sensibilisant la population et les commerces de la Municipalité relativement aux conséquences que l'achat d'une timbreuse pourraient avoir sur le bureau poste local.

- 5)** Le 9 novembre 2017, Mme Lyne Dufour, présidente de l'Association des propriétaires du village alpin Le Valinouët, faisant parvenir à la Municipalité, une demande de remboursement des frais encourus pour l'entretien du centre de loisirs au village alpin.
- 6)** Le 14 novembre 2017, M. Jacques Tremblay, directeur multirégional Leucan, sollicitant de la Municipalité, une subvention pour aider à l'organisation et à la tenue de la troisième édition du Défi des Chefs Leucan.
- 7)** Le 16 novembre 2017, M. Jean Bissonnette, du ministère de la Sécurité publique, remerciant la Municipalité pour sa participation à la deuxième édition de la Semaine de la prévention des incendies qui s'est tenue du 8 au 14 octobre 2017.
- 8)** Le 17 novembre 2017, Mme Marie-Hélène Dickey, du Service canadien de la faune-Région du Québec, informant la Municipalité de l'enregistrement le 2 novembre dernier d'un décret d'inscription pris en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* pour 11 espèces d'oiseaux migrateurs.
- 9)** Le 20 novembre 2017, MM. Paul Abel et Roger Ménard, du Groupe-conseil Agrivert, offrant leurs services agronomiques dans le cadre des démarches exigées par la Commission de protection du territoire agricole et par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
- 10)** Le 22 novembre 2017, M. Paul-Eugène Grenon, Grand Chevalier pour le Conseil 11362 des Chevaliers de Colomb, félicitant les membres du conseil ainsi que les candidats défait pour leur engagement à la démocratie de notre municipalité.
- 11)** Le 24 novembre 2017, M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, accusant réception de la correspondance relative au résultat de l'élection du 5 novembre dernier.
- 12)** Le 27 novembre 2017, des citoyens faisant parvenir à la Municipalité, une pétition relative à la diminution de la vitesse de 80 km/h à 50 km/h à partir du 3<sup>e</sup> chemin du lac Sébastien suite au réaménagement de la sortie du chemin de Price.
- 13)** Le 28 novembre 2017, M. Mario Goudreau, du ministère des Transports du Québec, transmettant à la Municipalité un document intitulé *Travaux dans l'emprise du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports* ainsi que des dépliants « Pour être un bon voisin ».
- 14)** Le 28 novembre 2017, Mme Karyne Boily, directrice de l'Office municipal d'habitation de Saguenay , informant la Municipalité suite à la correspondance relative à des lacunes au système d'éclairage d'urgence de l'immeuble du Domaine des Pins, qu'en ce qui concerne les bâtiments du groupe C Habitation, la durée requise pour l'éclairage d'urgence se situe à 30 minutes, ce qui a bien fonctionné. Pour ce qui est des mesures à prendre lors de panne d'électricité majeure, la responsabilité incombe aux municipalités.
- 15)** Le 29 novembre 2017, M. Paul-Eugène Grenon, Grand Chevalier pour le Conseil 11362 des Chevaliers de Colomb, sollicitant de la Municipalité, une aide financière de 5 000 \$ annuellement pour permettre d'équilibrer le budget d'opération de la salle.

- 16)** Le 29 novembre 2017, la Maison de soins palliatifs du Saguenay, sollicitant de la Municipalité, une subvention pour aider à la construction de la Maison de soins palliatifs du Saguenay qui offrira 12 lits en soins palliatifs.

**309-2017**

**Chalet des loisirs du village alpin – Subvention.**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accorde à l'Association des propriétaires du village alpin, une subvention au montant de 9 000 \$ pour aider au fonctionnement et à l'entretien du chalet des loisirs de cet organisme. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**310-2017**

**Défi des Chefs Leucan – Troisième édition.**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse une aide financière de 1 000 \$ au Défi des Chefs Leucan afin de soutenir cet organisme. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**311-2017**

**Maison de soins palliatifs du Saguenay – Subvention.**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accorde à la Maison Notre-Dame du Saguenay, une subvention au montant de 1 000 \$ pour aider à la construction de la Maison de soins palliatifs du Saguenay qui offrira 12 lits en soins palliatifs. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**312-2017**

**Noms de rues.**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau nomme :

- la voie de circulation qui ira de la rue Munger au boulevard Saint-David : « rue Lagacé » (partiellement construite) ;
- et la voie de circulation qui reliera la rue Gaudreault à la rue Lagacé : « rue Mercier ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

### **Marché de Noël – Motion de félicitations.**

Mme le maire Catherine Morissette présente en son nom personnel et aux noms des membres du conseil, une motion de félicitations à l'intention des organisateurs du Marché de Noël qui s'est tenu les 2 et 3 décembre derniers pour le succès obtenu et les invitant à reconduire cet événement annuellement.

### **Comptoir multiservice – Parade de mode – Motion de félicitations.**

Mme le maire Catherine Morissette présente en son nom personnel et aux noms des membres du conseil, une motion de félicitations à l'intention des organisateurs de la parade de mode présentée par le Comptoir multiservice le 2 décembre dernier ainsi qu'à tous les participants.

### **Saint-Vincent-de-Paul – Guignolée – Motion de félicitations.**

Mme le maire Catherine Morissette présente en son nom personnel et aux noms des membres du conseil, une motion de félicitations à l'intention des organisateurs de la Guignolée qui s'est tenu le 3 décembre dernier pour le grand soutien apporté à la population de Saint-David-de-Falardeau nécessitant des besoins spécifiques ou occasionnels.

### **Ville de Saint-Honoré – Équipe de pompiers – Motion de remerciements.**

M. le conseiller Germain Grenon présente en son nom personnel et aux noms des membres du conseil, une motion de remerciements à l'intention de l'équipe de pompiers de Ville de Saint-Honoré pour l'exercice de feu tenu le 12 novembre dernier à lequel ils avaient invité les pompiers de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau pour un événement conjoint.

### **Corps de cadets Inter-Éléments Falardeau/Saint-Honoré – Déjeuner - Motion de félicitations.**

M. le conseiller Paul Pineault présente en son nom personnel et aux noms des membres du conseil, une motion de félicitations à l'intention du Corps de cadets Inter-Éléments Falardeau/Saint-Honoré pour le franc succès obtenu lors de leur activité de déjeuner-bénéfice qui s'est tenu récemment.

**Acceptation des comptes – Au 4 décembre 2017.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que les dépenses suivantes soient et sont acceptées ; et que M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon soit et est autorisé à en faire le paiement.

34589 - Imbeault, Nathalie Mme	196,12 \$
34590 - Gagnon, Michael M.	263,84
34591 - Bell mobilité inc.	435,07
34592 - Brasseries Labatt du Canada	1 256,39
34593 - Commission des loisirs de Falardeau	229,14
34594 - Hydro-Québec	6 188,26
34595 - Prévost, Nicole Mme	292,47
34596 - Vidéotron S.E.N.C.	211,76
34597 - Hydro-Québec	14 703,76
34598 - Ministre des finances	88,00
34599 - Aménagement Vallée	66 113,75
34600 - Association des propriétaires du village alpin	1 583,33
34601 - Déneigement H.P. Grenon inc.	4 757,66
34602 - Hydro-Québec	2 910,84
34603 - JRM excavation	1 858,33
34604 - Raymond Munger (1983) inc.	2 808,00
34605 - Tremblay, Benoît M.	100,00
34606 - Valineige SA	28 235,51
34607 - Vidéotron S.E.N.C.	211,12
34608 - Inter-Projet	544 056,59
34609 - Bell Canada	1 439,59
34610 - Commission des loisirs de Falardeau	352,57
34611 - Hydro-Québec	6 977,23
34612 - 9190-0738 Québec inc.	1 118,71
34613 - ADT Canada inc.	113,65
34614 - Affutage Munger	183,96
34615 - Allard, Francine Mme	392,50
34616 - Archambault	420,10
34617 - A.Q.A.I.R.S.	281,69
34618 - B.B.G. Réfrigération	841,62
34619 - Blackburn et Blackburn inc.	562,11
34620 - Boudreault, Harold M.	595,00
34621 - Capitale gestion financière	31,20
34622 - Cellulaire Chic	459,89
34623 - Annulé	0,00
34624 - Centre du Bricoleur (Le)	12 616,66
34625 - Centre du camion Procam Saguenay inc.	2 487,59
34626 - Chevaliers de Colomb	75,00
34627 - Chiasson, Thomas, Tremblay et ass.	344,93
34628 - Cimco réfrigération	1 314,06
34629 - Communications Télésignal inc.	76,65
34630 - Construction J.R. Savard	6 620,27
34631 - Déneigement Kodiak	402,40
34632 - Annulé	0,00
34633 - Annulé	0,00
34634 - Annulé	0,00
34635 - Dicom express	26,54
34636 - Duchesne, Gaston, entrepreneur	1 385,47
34637 - E.J. Turcotte inc.	6 778,82

34638 -	Entreprise d'électricité Sirois inc.	1 820,67
34639 -	Les entreprises R. & G. Gauthier ltée	16 255,17
34640 -	Éric Painchaud architecte et associés	4 558,76
34641 -	Annulé	0,00
34642 -	Excavation Claude Larouche inc.	17 869,93
34643 -	Extermination Tremblay et Lemieux inc.	181,66
34644 -	Fonds d'information sur le territoire	56,00
34645 -	Formules municipales	2 486,48
34646 -	Fortin, Carol M.	250,00
34647 -	Fourrière intermunicipale Saguenay inc.	28,74
34648 -	Fournitures de Bureau M.S.	1 202,77
34649 -	Les Fous du roi	597,87
34650 -	Gauthier, Claude M.	300,00
34651 -	G.D.G. environnement	7 473,38
34652 -	GHD consultants ltée	9 945,29
34653 -	Imago village	1 000,00
34654 -	L'Imprimeur	670,30
34655 -	Inter-lignes	2 629,48
34656 -	Javel Bois-Franc inc.	859,50
34657 -	Joe Johnson équipement inc.	2 153,77
34658 -	J. Sirois électrique inc.	37,12
34659 -	Laberge, Guérin et associés	1 419,94
34660 -	Laboratoires Environex	876,45
34661 -	Larouche, Michel, M. Consultant RH inc.	562,80
34662 -	Lessard, Tremblay, notaires	1 715,61
34663 -	Lignes du Fjord inc.	2 255,01
34664 -	Léon-Maurice Villeneuve, excavation inc.	1 874,10
34665 -	Maison marchand, fleuristes	101,18
34666 -	Maltais, Lévis M.	3 539,08
34667 -	Mercier, Germain M.	280,80
34668 -	Ministère de Revenu du Québec	24 619,13
34669 -	Morissette, Catherine Mme	30,23
34670 -	MRC du Fjord-du-Saguenay	112 936,19
34671 -	Pic construction co. ltée	772,46
34672 -	Pompaction Saguenay	3 104,33
34673 -	Portes de garage Saguenay Balzac	1 221,36
34674 -	Portes et fenêtres L.G.C. inc.	18,40
34675 -	Potvin & Simard, asphalte inc.	60 926,20
34676 -	Produits B.C.M. ltée	512,70
34677 -	Produits sanitaires Lépine inc.	902,48
34678 -	Les Pro de la copie	89,11
34679 -	Protection incendie Viking inc.	480,60
34680 -	Quincaillerie Brideco ltée	83,41
34681 -	Raymond Munger (1983) inc.	20 293,11
34682 -	Receveur général du Canada	9 637,48
34683 -	Remorquage et transport S.O.S. Saguenay	465,65
34684 -	Sanidro inc.	3 726,90
34685 -	Société canadienne des postes	1 607,01
34686 -	S.P.I. sécurité inc.	670,28
34687 -	SSQ, Société d'assurance-vie inc.	5 792,92
34688 -	Station service Mercier et frères inc.	3 555,42
34689 -	Stef loisir mécanique	155,16
34690 -	Super Sagamie plus	189,00
34691 -	Taillon et Savard	1 494,68
34692 -	Test-air (9271-9962 Québec inc.)	957,27
34693 -	Transporteurs en vrac de Chicoutimi	13 579,49

34694 - Tuvico	309,44
34695 - Variétés L.C.R. inc.	440,35
34696 - Veolia water technologies Canada inc.	1 690,59
34697 - Annulé	0,00
34698 - Annulé	0,00
34699 - Dépanneur St-David enr.	2 709,74

Je, soussigné, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie par la présente, qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites sont autorisées par le conseil de la susdite municipalité.

Daniel Hudon  
Secrétaire-trésorier et directeur général

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (20 h 40).**

**Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**

**MME CATHERINE MORISSETTE  
MAIRE**

**M. DANIEL HUDON  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**